

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **18 (1971)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment différente de celles des expositions précédentes. Toutefois, avec de la bonne volonté de part et d'autre et une importante participation financière de l'AGPC, les choses ont fini par s'arranger, et il faut être reconnaissant aux responsables du GP d'avoir mis à disposition une très grande surface, ce qui a permis de montrer matériel, panneaux explicatifs et photographies dans les meilleures conditions possibles. Signalons aussi la mise en place d'une scène d'intervention PC dans une des grandes vitrines du rez-de-chaussée qui a retenu particulièrement l'attention des passants nombreux en cette artère principale de la ville. Mais, comme pour les autres expositions, nous laissons la presse s'exprimer, et voici comment l'envoyé du «Journal de Genève» a vu les choses:

«La protection civile nous concerne tous»

«C'est sous le signe «La protection civile nous concerne tous» qu'en fin d'après-midi a été inaugurée au «Grand Passage» une intéressante exposition, et c'est en partant de ce thème que plusieurs personnalités ont pris la parole à cette occasion.

Si, en effet, la presque totalité de notre population admet la nécessité d'une protection civile bien structurée et devenant le plus rapidement possible opérationnelle — en cas de catastrophe en particulier — il est encore trop de gens qui pensent que c'est avant tout une affaire des «autres», et qu'ils ne sont pas concernés. Ce qui, bien sûr, est la négation de la protection civile telle qu'elle est conçue en Suisse, où chacun doit faire sa part plus ou moins grande. C'est d'ailleurs pourquoi le Conseil fédéral a chargé une commission de repenser tout le problème dans le sens ci-dessus, et dont les travaux ont permis la mise au point d'une «conception 1971» de la protection civile, où réellement toute l'étendue du territoire est prise en considération. Il est donc indispensable que toutes les couches de notre population se familiarisent avec les divers aspects de la protection civile, et se rendent compte de tout ce qu'elle peut leur apporter en temps de paix, et de son absolue nécessité en cas de conflit armé. C'est là le rôle de l'Union suisse pour la protection des civils (USPC), et plus particulièrement de la commission romande d'information, ainsi que de ses groupements cantonaux affiliés. Or, et grâce à la grande compréhension de la chaîne des grands magasins «Jelmoli-Innovation-Grand Passage», des expositions ont pu être prévues un peu partout en Romandie — neuf en tout — donnant l'occasion à un grand nombre de personnes de voir en quoi consiste la nouvelle institution, qui

est un des piliers de la défense nationale.

Un matériel efficace

C'est ainsi que hier déjà un grand nombre de personnes ont pu se rendre compte au Grand Passage de la valeur du matériel (et ceux qui ont suivi les cours de Bernex connaissent son efficacité), et de l'état actuel de la protection civile à Genève. Au cours de la partie officielle, et après que M. de Wailly, directeur général, eut indiqué les raisons qui avaient incité le Grand Passage à mettre une importante surface à la disposition de l'Association genevoise pour la protection des civils, le président de celle-ci, M. Eric Choisy, conseiller aux Etats, salua toutes les personnalités présentes — en particulier MM. M.-G. Duboule, conseiller d'Etat, F. Corbaz, président du Grand Conseil, Roger Dafflon, conseiller administratif, et Milan Bodi, secrétaire général de l'OIPC — et remercia ceux qui avaient permis la mise sur pied de cette fort intéressante exposition. Et en particulier l'USPC et la commission romande d'information — qui s'était réunie à Genève à cette occasion sous la présidence de M. John Chevalier — le service cantonal PC et son directeur M. E. Reymann, le service municipal PC (M. R. Méroz, chef local, et R. Jourdan, chef de service), ainsi que ses collaborateurs directs de l'AGPC, MM. J. Naef, vice-président, B. Bauer, F. Rochat en particulier.

Il appartient enfin à M. Gilbert Duboule, conseiller d'Etat, de qui dépend la protection civile, de dresser un vaste tableau de celle-ci pour notre canton, et de montrer la valeur du centre d'instruction de Bernex, où plus de 4000 personnes ont déjà été formées dans un état d'esprit remarquable. Pour terminer il remercia l'Association genevoise pour la protection des civils des efforts incessants qu'elle déploie, afin de mieux faire comprendre que cette protection civile «nous concerne tous!» Et c'est M. G. Bise qui apporta le salut de l'OFPC.

Martigny

Lorsque paraîtront ces lignes, l'exposition de Martigny battra son plein et de nombreux visiteurs auront pu se persuader — dans les locaux de l'Innovation — que la protection civile nous concerne tous. Et alors nous pourrions faire une synthèse de cette action qui aura marqué l'année 1971 dans le domaine de l'information.

Exposition au Comptoir Suisse

Après la Foire de Bâle, et avant l'Olma à St-Gall l'an prochain, c'est au Comp-

toir Suisse à Lausanne que la Protection civile a été présentée cette année au grand public. Il ne s'agissait pas — bien sûr — de montrer tous les aspects d'une institution qui prend toujours davantage de place dans notre pays, mais bien d'en définir les principales caractéristiques. Cela grâce à des panneaux photographiques ou explicatifs et à un choix des divers engins mis à disposition, des SPG et des pionniers en particulier, comme aussi des sanitaires. Toutefois, ce qui nous a le plus frappé c'est la partie consacrée aux transmissions, dont le matériel est encore très peu connu de ceux qui ne sont de la «maison». Par ailleurs, des films et une abondante documentation permettaient à ceux qui le voulaient de connaître de plus près la PC. Cela d'autant plus que des spécialistes se faisaient un plaisir de renseigner les visiteurs.

Après avoir vu cette exposition au «Comptoir» — mise sur pied par l'OFPC — nous nous disions que décidément la Suisse Romande a été particulièrement bien servie dans ce domaine en 1971, si l'on ajoute les neuf expositions mises sur pied dans les Grands Magasins.

Commission romande d'information

La CRI s'est réunie à Genève le jour de l'inauguration de l'exposition au Grand Passage, et comme à l'accoutumée, de nombreuses questions ont été débattues touchant à tous les problèmes de l'information. Car, et qu'on le veuille ou non, tout ce qui se rapporte à la protection civile — surtout en cette phase qui est encore celle du début — mérite d'être commenté et mis à la portée des personnes affectées à la PC et du grand public. C'est ainsi par exemple que la «Conception 1971» sur la protection civile qui va être présentée au Chambres fédérales a été examinée.

C'est ainsi aussi — mais peut-être que ceci sera dépassé au moment où l'on pourra lire ces lignes — que la CRI ne peut décidément faire sienne la formule de centralisation prévue pour l'USPC. Le fédéralisme exigeant que les sections soient les cellules de base de notre groupement, étant entendu que là où il n'y a pas de section, la notion de membres individuels devant être retenue. Par ailleurs la souscription d'un abonnement à la présente revue donnant automatiquement la qualité de membre de l'USPC paraissant pour le moins étrange... sinon aberrante!

Enfin le problème «Protection civile» et «Schutz und Wehr» préoccupe toujours la CRI. Car, et comme dit plus haut tout ceci touche de façon étroite à l'information. J. Chevalier

Vogt-Schild AG

Buchdruckerei und Verlag
4500 Solothurn 2
Telefon 065 2 64 61

Wir drucken für Sie: Buchdruck
Offset
Zeitungsrotation
Siebdruck

Verlangen Sie Druckmuster. Unsere Fachleute beraten Sie gerne